

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DE LA CHARENTE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018 2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : . CH Camille Claudel . Clinique Santé Mentale Villa Bleue	2	2 : . CH Camille Claudel . Clinique Santé Mentale Villa Bleue	2	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
Hospitalisation de jour	4 : CH Camille Claudel (1 sur La Couronne et 3 sur Angoulême)	4	4 : CH Camille Claudel (1 sur La Couronne et 3 sur Angoulême)	4	
Centre de crise		1	1 : CH Camille Claudel	1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique		1	1 : CH Camille Claudel	1	
Placement familial thérapeutique	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	
Hospitalisation de nuit					
Hospitalisation de jour	8 : CH Camille Claudel (2 sur La Couronne ; 2 sur Angoulême ; 1 sur Cognac; 1 sur Barbezieux-St -Hilaire; 1 sur Chasseneuil Sur Bonnieure; 1 sur Ruffec)	8	8 : CH Camille Claudel (2 sur La Couronne ; 2 sur Angoulême ; 1 sur Cognac; 1 sur Barbezieux-St -Hilaire; 1 sur Chasseneuil Sur Bonnieure; 1 sur Ruffec)	8	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH Camille Claudel	1	1 : CH Camille Claudel	1	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DE LA CHARENTE-MARITIME

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	7 : 3 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 du CH de Saintes 1 du CH de Jonzac 1 SARL L'Hippocrate 1 SAS Villa du Parc	7	7 : 3 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 du CH de Saintes 1 du CH de Jonzac 1 SARL L'Hippocrate 1 SAS Villa du Parc	7	
Hospitalisation de jour	9 : 4 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis; 3 du Centre Hospitalier de Saintes; 2 du CH de Jonzac	9	8 : 4 du CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis; 2 du Centre Hospitalier de Saintes; 2 du CH de Jonzac	8	correction d'erreur
Hospitalisation de nuit	1 CH de Jonzac	1	1 CH de Jonzac	1	
Centre de crise		1 à 2	1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis	1 à 2	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique	2 : 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 CH de Saintes	2 à 3	2 : 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 CH de Saintes	2 à 3	
Placement familial thérapeutique	2 : 1 CH de Jonzac 1 CH de Saintes	3	2 : 1 CH de Jonzac 1 CH de Saintes	3	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 Association Rénovation	3	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 Association Rénovation	3	
Hospitalisation de jour	10 : 3 CH de Saintes 4 CH de Jonzac 2 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 Association Rénovation	10	10 : 3 CH de Saintes 4 CH de Jonzac 2 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 Association Rénovation	10	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis (Hôpital Marius Lacroix - La Rochelle)	1	1 : CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis (Hôpital Marius Lacroix - La Rochelle)	1	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 CH de Jonzac	3	3 : 1 CH de Saintes 1 CH Groupe Hospitalier de La Rochelle -Ré-Aunis 1 CH de Jonzac	3	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DE LA CORREZE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	8 : 6 CH Pays d'Eygurande (sites Brive la Gaillarde, Ussel, Merlines, Monestier Merlines) 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	8	8 : 6 CH Pays d'Eygurande (sites Brive la Gaillarde, Ussel, Merlines, Monestier Merlines) 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	8	
Hospitalisation de jour	5 : 3 CH Pays d'Eygurande 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	6	4 : 2 CH Pays d'Eygurande 1 CH Dubois Brive 1 CH Cœur de Corrèze	6	
Hospitalisation de nuit	2 : 2 CH Pays d'Eygurande sites de Brive La Gaillarde et Ussel	2	2 : 2 CH Pays d'Eygurande sites de Brive La Gaillarde et Ussel	2	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique	1 : CH Pays d'Eygurande	1	1 : CH Pays d'Eygurande	1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète					
Hospitalisation de jour	1 : CH Dubois Brive	1	1 : CH Dubois Brive	1	
Hospitalisation de nuit					
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH Dubois Brive	1	1 : CH Dubois Brive	1	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DE LA CREUSE

Activité-Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : 1 Clinique Chatelguyon 1 CH Saint Vaury	2	2 : 1 Clinique Chatelguyon 1 CH Saint Vaury	2	
Hospitalisation de jour	8 : CH Saint Vaury : 3 sur le site de Guéret, 1 sur St Vaury; 1 sur Blessac; 1 sur La Souterraine; 1 sur Bourganeuf; 1 sur Boussac	8	8 : CH Saint Vaury : 3 sur le site de Guéret, 1 sur St Vaury; 1 sur Blessac; 1 sur La Souterraine; 1 sur Bourganeuf; 1 sur Boussac	8	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Saint Vaury	1	1 : CH Saint Vaury	1	
Centre de crise					
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique	1 : CH Saint Vaury	1	1 : CH Saint Vaury	1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète					
Hospitalisation de jour	2 : CH Saint Vaury 1 sur Guéret et 1 sur La Souterraine	2	2 : CH Saint Vaury 1 sur Guéret et 1 sur La Souterraine	2	
Hospitalisation de nuit					
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH Saint Vaury	1	1 : CH Saint Vaury	1	

PSYCHIATRIE**TERRITOIRE DE LA DORDOGNE**

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	6 : 3 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon-Ménéstérol, Bergerac) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire (Sarlat)	6	6 : 3 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon-Ménéstérol, Bergerac) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire (Sarlat)	6	
Hospitalisation de jour	7 : 4 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon-Ménéstérol, Bergerac, Nontron) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire	7	7 : 4 CH Vauclaire (sites de Périgueux, Montpon-Ménéstérol, Bergerac, Nontron) 1 CH de Périgueux 1 Fondation John Bost 1 CH Jean Leclaire	7	
Hospitalisation de nuit	1 : Fondation John Bost	1	1 : Fondation John Bost	1	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH Vauclaire (Montpon-Ménéstérol)	1	1 : CH Vauclaire (Bergerac)	1	
Hospitalisation de jour	4 : 3 CH Vauclaire (sites de Mussidan, Bergerac, Montpon-Ménéstérol) 1 CH de Périgueux	4	4 : 3 CH Vauclaire (sites de Mussidan, Bergerac, Montpon - Ménéstérol) 1 CH de Périgueux	4	
Hospitalisation de nuit					
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique		1		1	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DE LA GIRONDE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	19 : 1 Clinique Anouste ; 3 Montalier ; 2 CH Perrens ; 3 Association Rénovation ; 4 CH Cadillac ; 1 Clinique Béthanie ; 1 Fondation John Bost ; 1 UGECAM d'Aquitaine ; 1 Maison de santé Les Pins ; 1 Clinique Les Horizons ; 1 CH de Libourne	13	20 : 1 Clinique Anouste ; 3 Montalier ; 2 CH Perrens ; 3 Association Rénovation ; 4 CH Cadillac ; 1 Clinique Béthanie ; 1 Fondation John Bost ; 1 UGECAM d'Aquitaine ; 1 Maison de santé Les Pins ; 1 Clinique Les Horizons ; 1 CH de Libourne ; 1 HIA Robert Picqué	13	Le schéma cible à 13 implantations correspond à la suppression de : - 3 Montalier au profit de 3 centres de post-cure pour Montalier ; - 3 Rénovation au profit de 3 centres de post-cure pour Rénovation ; - 1 Ugecam au profit de 1 post-cure CRPS Tour de Gassies. Et à l'ajout de 1 autorisation pour l'HIA Robert Picqué
Hospitalisation de jour	32 : 1 Clinique Anouste ; 12 CH Perrens ; 1 Association Rénovation ; 1 MGEN ; 1 INICEA ; 5 CH Cadillac ; 1 clinique Béthanie ; 2 SHMA ; 4 CH Libourne ; 3 Montalier ; 1 UGECAM d'Aquitaine	32	32 : 1 Clinique Anouste ; 12 CH Perrens ; 1 Association Rénovation ; 1 MGEN ; 1 INICEA ; 5 CH Cadillac ; 1 clinique Béthanie ; 2 SHMA ; 4 CH Libourne ; 3 Montalier ; 1 UGECAM d'Aquitaine	32	
Hospitalisation de nuit	9 : 1 CH Perrens ; 2 Association Rénovation ; 2 CH Cadillac ; 1 UGECAM d'Aquitaine ; 3 Montalier	8 à 9	9 : 1 CH Perrens ; 2 Association Rénovation ; 2 CH Cadillac ; 1 UGECAM d'Aquitaine ; 3 Montalier	8 à 9	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		10	1 Clinique Les Horizons	10	
Appartement thérapeutique		5	1 CH Cadillac	5	
Placement familial thérapeutique	1 CH de Libourne	2 à 3	1 CH de Libourne	2 à 3	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	4 : 1 CHU Bordeaux ; 1 CH Perrens ; 1 CH Cadillac ; 1 CH Libourne	4	5 : 1 CHU Bordeaux ; 1 CH Perrens ; 2 CH Cadillac ; 1 CH Libourne	5	correction d'erreur
Hospitalisation de jour	20 : 1 Association St Vincent de Paul ; 1 CHU Bordeaux ; 5 CH Perrens ; 6 CH Cadillac ; 1 Association Rénovation ; 1 ARI ; 4 CH Libourne - 1 Clinique Béthanie	20	21 : 1 Association St Vincent de Paul ; 1 CHU Bordeaux ; 6 CH Perrens ; 6 CH Cadillac ; 1 Association Rénovation ; 1 ARI ; 4 CH Libourne - Clinique Béthanie	21	correction d'erreur
Hospitalisation de nuit	1 : CH de Cadillac	1 à 2		0 à 1	actualisation
Centre de crise	1 CH Perrens	1	1 CH Perrens	1	
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 CH Libourne	3	1 CH Libourne	3	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DES LANDES

Activité - Modalité	Autorisations au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	3 : 1 CH Mont de Marsan; 1 CH Dax; 1 Clinique Maylis	3	3 1 CHI Mont de Marsan et du Pays des Sources; 1 CH Dax; 1 Clinique Maylis	3	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Mont de Marsan	1	1 (1 CHI Mont de Marsan et du Pays des sources)	1	
Hospitalisation de jour	10 : 4 CH Mont de Marsan (sites de Mont de Marsan, Parentis en Born, Montfort en Chalosse, Aire / Adour) ; 2 CH Dax (Dax et St Vincent de Tyrosse); 1 CMPA; 1 Clinique Maylis, 1 clinique Jean Sarailh; 1 clinique Amade	10	9 : 4 CH Mont de Marsan (sites de Mont de Marsan, Parentis en Born, Montfort en Chalosse, Aire / Adour) ; 2 CH Dax (Dax et St Vincent de Tyrosse); 1 CMPA; 1 Clinique Maylis, 1 clinique Amade	9	correction d'erreur
Centre de crise		1 à 2		1 à 2	
Centre de post-cure		1 à 2		1 à 2	
Appartement thérapeutique		2		2	
Placement familial thérapeutique		2	1 (1 CHI Mont de Marsan et du Pays des sources)	2	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	2 : 1 CH Mont de Marsan; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	2	2 (1 CHI Mont de Marsan et du Pays des Sources; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France))	2	
Hospitalisation de nuit	1 : 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1	1 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1	
Hospitalisation de jour	5 : 3 CH Mont de Marsan; 1 CH Dax; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	7	6 (3 CHI Mont de Marsan et du Pays des sources; 1 CH Dax; 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France), 1 Clinique Maylis)	7	
Centre de crise	1 : 1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France)	1 à 2	1 (1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France))	1 à 2	
Centre de post-cure			1 (1 clinique Jean Sarailh (Fondation Santé des étudiants de France))	1	correction d'erreur
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique		2		2	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DU LOT-ET-GARONNE

Activité - Modalité	Autorisations au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	1 : CH La Candélie	1	1 (1 CH La Candélie)	1	
Hospitalisation de nuit	1 : CH La Candélie	1	1 (1 CH La Candélie)	1	
Hospitalisation de jour	4 : CH La Candélie 1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Villeneuve Sur Lot	4	4 CH La Candélie (1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Bias)	4	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique	1 : CH La Candélie	1	1 (1 CH La Candélie)	1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH La Candélie	1	1 (1 CH La Candélie)	1	
Hospitalisation de nuit	1 : CH La Candélie	1	1 (1 CH La Candélie)	1	
Hospitalisation de jour	5 : CH La Candélie 1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Villeneuve Sur Lot ; 1 à Fumel	5	5 CH La Candélie (1 à Agen; 1 à Pont-du -Casse; 1 à Marmande; 1 à Villeneuve Sur Lot ; 1 à Fumel)	5	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH La Candélie	1	1 (1 CH La Candélie)	1	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Zones	Autorisations au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
NAVARRRE-COTE-BASQUE					
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	4 : 1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 1 CH de la Côte Basque; 1 clinique Mirambeau	4	4 (1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 1 CH de la Côte Basque; 1 clinique Mirambeau)	4	
Hospitalisation de nuit	2 : 1 clinique Château Caradoc; 1 CH de la Côte Basque	2	2 (1 clinique Château Caradoc; 1 CH de la Côte Basque)	2	
Hospitalisation de jour	6 : 1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 3 CH de la Côte Basque (sites Bayonne, St Jean de Luz, Cambo-les-Bains) ; 1 clinique Mirambeau	6	6 (1 clinique Château Caradoc; 1 clinique d'Amade; 3 CH de la Côte Basque (sites Bayonne, St Jean de Luz, Cambo-les-Bains) ; 1 clinique Mirambeau)	6	
Centre de crise	1: CH de la Côte Basque	1	1 (1 CH de la Côte Basque)	1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1: CH de la Côte Basque	1	1 (1 CH de la Côte Basque)	1	
Hospitalisation de nuit					
Hospitalisation de jour	3 : 1 Clinique Cantegrit et 2 CH de la Côte Basque (sites de Bayonne)	3	3 (1 Clinique Cantegrit et 2 CH de la Côte Basque (sites de Bayonne))	3	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique		1		1	
BEARN-SOULE					
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	3 1 CH des Pyrénées; 1 clinique Beau Site; 1 clinique du Château de Prévillo	2	2 (1 CH des Pyrénées 1 centre de soins Clinéa)	2	
Hospitalisation de nuit	3 1 clinique du Château de Prévillo + 2 CH des Pyrénées (dont Foyer Bernadotte)	3	2 2 CH des Pyrénées (dont Foyer Bernadotte)	2	correction d'erreur
Hospitalisation de jour	8 6 CH des Pyrénées ; 1 clinique Beau Site; 1 Clinique Château de Prévillo	8	7 (6 CH des Pyrénées, 1 centre de soins Clinéa)	8	actualisation : 7 implantations du fait de la fusion de 2 établissements (la clinique de Beau Site et la clinique de Prévillo ont regroupé leur activité sous l'autorisation du centre de soins Clinéa).
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure	1 CH des Pyrénées	1	1 CH des Pyrénées	1	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 CH des Pyrénées	1	1 (1 CH des Pyrénées)	1	
Hospitalisation de nuit	2 CH des Pyrénées (Pau et Montvert /Juranton)	2	2 (2 CH des Pyrénées (Pau et Montvert /Juranton))	2	
Hospitalisation de jour	7 1 clinique Beau Site; 1 clinique Château de Prévillo ; 5 CH des Pyrénées (sur les sites de Pau, Nay, Orthez, Oloron - Sainte - Marie, Juranton)	7	6 (1 centre de soins Clinéa ; 5 CH des Pyrénées (sur les sites de Pau, Nay, Orthez, Oloron - Sainte - Marie, Juranton))	6	actualisation
Centre de crise					
Centre de post-cure	1 CH des Pyrénées	1 & 2		0 & 1	correction d'erreur
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 CH des Pyrénées	1	1 (1 CH des Pyrénées)	1	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DES DEUX-SEVRES

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	3 : 2 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	3	3 : 2 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	3	
Hospitalisation de nuit	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	2	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	2	
Hospitalisation de jour	8 : 5 CH de Niort; 3 CH Nord-Deux-Sèvres	9	7 : 4 CH de Niort; 3 CH Nord-Deux-Sèvres	9	
Centre de crise	1 : 1 CH de Niort	1	1 : 1 CH de Niort	1	
Centre de post-cure		1		1	
Appartement thérapeutique	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	2	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	2	
Placement familial thérapeutique	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	2	2 : 1 CH de Niort; 1 CH Nord -Deux-Sèvres	2	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : 1 CH de Niort	1	1 : 1 CH de Niort	1	
Hospitalisation de nuit					
Hospitalisation de jour	3 : 1 CH de Niort; 2 CH Nord-Deux-sèvres	3	3 : 1 CH de Niort; 2 CH Nord-Deux-sèvres	3	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : 1 CH de Niort	1	1 : 1 CH de Niort	1	

PSYCHIATRIE**TERRITOIRE DE LA VIENNE**

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018- 2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : CH Henri LABORIT (sites de Poitiers et Nieuil L'Espoir)	2	2 : CH Henri LABORIT (sites de Poitiers et Nieuil L'Espoir)	2	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Henri LABORIT	1	1 : CH Henri LABORIT	1	
Hospitalisation de jour	6 : CH Henri LABORIT (3 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 sur Loudun; 1 sur Nieuil L'Espoir)	6	6 : CH Henri LABORIT (3 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 sur Loudun; 1 sur Nieuil L'Espoir)	6	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure	1 : CH Henri LABORIT	1 à 2	1 : CH Henri LABORIT	1 à 2	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique	2 : CH Henri LABORIT (sites de Poitiers et Payroux)	2	1 : CH Henri LABORIT	2	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH Henri LABORIT (foyer 3 logis)	1	2 : CH Henri LABORIT (foyer 3 logis) CH Henri LABORIT (Jacques Cœur)	2	correction d'erreur : Régularisation et prise en compte du site Jacques Cœur qui avait été précédemment oublié.
Hospitalisation de nuit	1 : CH Henri LABORIT	1	1 : CH Henri LABORIT	1	
Hospitalisation de jour	5 : CH Henri LABORIT (2 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 Fontaine -Le -Comte; 1 sur Sèvres-Anxaumont)	5	5 : CH Henri LABORIT (2 sur Poitiers; 1 sur Chatellerault; 1 Fontaine -Le -Comte; 1 sur Sèvres-Anxaumont)	5	
Centre de crise					
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique	1 : CH Henri LABORIT	1	1 : CH Henri LABORIT	1	

PSYCHIATRIE

TERRITOIRE DE LA HAUTE-VIENNE

Activité - Modalité	Nombre de sites autorisés au 31 décembre 2017	Schéma cible 2018-2023	Nombre de sites autorisés au 31 mars 2021	Schéma-cible 2018-2023 après révision	Commentaires sur les évolutions proposées
PSYCHIATRIE GENERALE					
Hospitalisation complète	2 : CH Esquirol Clinique Santé Mentale Saint Maurice	2	2 : CH Esquirol Clinique Santé Mentale Saint Maurice	2	
Hospitalisation de jour	13 : 12 CH Esquirol (8 sur Limoges; 1 sur Magnac Laval; 1 sur Saint Junien; 1 sur Saint Léonard de Noblat; 1 sur Saint Yrieix La Perche) 1 Clinique Santé Mentale St Maurice	13	13 : 12 CH Esquirol (8 sur Limoges; 1 sur Magnac Laval; 1 sur Saint Junien; 1 sur Saint Léonard de Noblat; 1 sur Saint Yrieix La Perche) 1 Clinique Santé Mentale St Maurice	13	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Esquirol	1	1 : CH Esquirol	1	
Centre de crise		1		1	
Centre de post-cure		1 à 2		1 à 2	
Appartement thérapeutique		1		1	
Placement familial thérapeutique		1		1	
PSYCHIATRIE INFANTO-JUVENILE					
Hospitalisation complète	1 : CH Esquirol	1	1 : CH Esquirol	1	
Hospitalisation de jour	2 : CH Esquirol	3	2 : CH Esquirol	3	
Hospitalisation de nuit	1 : CH Esquirol	1	1 : CH Esquirol	1	
Centre de crise		0 à 1		0 à 1	
Centre de post-cure					
Appartement thérapeutique					
Placement familial thérapeutique		1		1	